

Département de l'AIN

Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE

Canton de MIRIBEL

Commune de BEYNOST

05

2023

54

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 20 juillet 2023
Convocation du : 13 juillet 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 27
Présents : 15
Votants : 20

L'an deux mille vingt-trois, le vingt juillet à dix-huit heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Beynost, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique sous la présidence de Madame Caroline TERRIER, Maire.

Finances : Décision modificative n°1

Présents : Caroline Terrier, Christine Perez, Sergio Mancini, Philippe Maillez, Lionel Chevrolat, Annie Maciocia, Joël Aubernon, Bertrand Vermorel, Laurence Rouquette, Elodie Brelot, Patrick Tholon, Sébastien Renevier, Valérie Berger, Sophie Gaguin, Harris Reneman

Représentés :

Véronique Cortinovic a donné procuration à Annie Maciocia
Sylvie Caillet a donné procuration à Philippe Maillez
Jean-Marc Curtet a donné procuration à Laurence Rouquette
Gilbert Debard a donné procuration à Joël Aubernon
Annick Pantel a donné procuration à Lionel Chevrolat

Absents : Franck Longin, Anne-Sophie Rampon, Philippe Casamayor, Anne Le Guyader, Cyril Langelot, Jean-Pierre Cottaz, Nathalie Thimel-Blanchoz

Secrétaire de Séance : Sophie Gaguin

Vu le Budget Primitif 2023,
Considérant la nécessité d'augmenter les crédits de l'opération 412 – Carrefour RD 1084 / Avenue de la Gare à la suite des révisions de prix relatives au marché de travaux de voirie réseaux divers et signalisation horizontale,

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les modifications budgétaires suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap) - Opération	Montant	Article (Chap) - Opération	Montant
351 - Création, extension, rénovation voirie et trottoirs	-10 000,00 €		
412 - Carrefour RD 1084 / Avenue de la Gare	10 000,00 €		
Total dépenses :	0,00 €	Total recettes :	0,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITE

ACCEPTTE les modifications budgétaires présentées ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme au Registre des Délibérations.

Le Maire,
Caroline TERRIER

